

1110265401

DATE DEPOT : 2011-11-03

NUMERO DE DEPOT : 2011R103009

N° GESTION : 1979B07866

N° SIREN : 950039065

DENOMINATION : COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT

ADRESSE : 106 BLD MALESHERBES 75017 PARIS

DATE D'ACTE : 2011/06/15

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)
NOMINATION DE REPRESENTANT PERMANENT

PE 15708/11 (NG + PC)

COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT
Société Anonyme au capital de 1 894 752 euros
Siège social : 106 boulevard Malesherbes - 75017 PARIS
950 039 065 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUN 2011

RCS DE PARIS
R
- 3 NOV. 2011
103009
N° Dépôt

L'an deux mille onze, le 15 juin, à 10 heures,

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Roger SERRE, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Yves ENREGLE et Monsieur Bernard DERAY sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-Pierre HULOT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité des actions sur les 105 264 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Nomination de la société EXECUTIVE SHIELD SAS en qualité d'administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, sur proposition des actionnaires de catégorie A :

la société EXECUTIVE SHIELD SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 25 000 euros,
dont le siège social est situé 69, avenue de Gravelle - 94220 CHARENTON-LE-PONT,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 517 920 310,
code NAF 7490B activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses,
numéro intra communautaire FR4517920310,
représentée par Roger DUTOIT, Président,

en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, pour la durée des mandats des autres membres du Conseil d'Administration, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Le représentant de la société EXECUTIVE SHIELD SAS, présent à la réunion, n'a pas pris part au vote. Il accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Conformément aux dispositions des articles L.225-20 et R.225-16 du code de commerce, le représentant légal de la société EXECUTIVE SHIELD SAS a fait savoir qu'il assumera personnellement la représentation permanente de la société au Conseil d'Administration.

En conséquence, l'Assemblée Générale prend acte de la nomination de :

Monsieur Roger DUTOIT,
né le 27 novembre 1951 à Lambersart (59130)
de nationalité française,
demeurant 69 avenue de Gravelle – 94220 CHARENTON-LE-PONT,

en qualité de représentant permanent de la société EXECUTIVE SHIELD SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 25 000 euros, dont le siège social est situé 69, avenue de Gravelle - 94220 CHARENTON-LE-PONT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 517 920 310, code NAF 7490B activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses, numéro intra communautaire FR4517920310, pour la durée du mandat de cette dernière, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les Scrutateurs

Yves ENREGLE

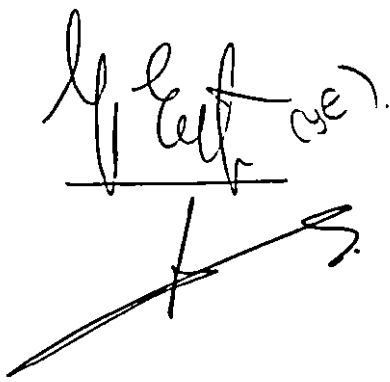
Bernard DERAY

Le Président

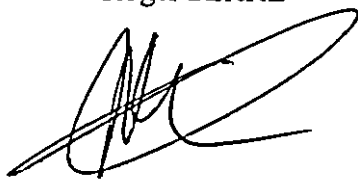
Roger SERRE

Le Secrétaire

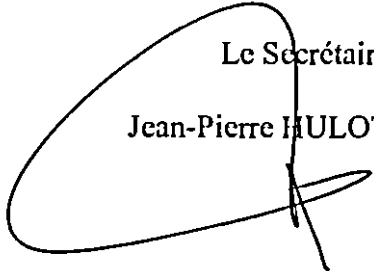
Jean-Pierre HULOT



A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Bernard Deray', written over a horizontal line. Below the line is a large, bold, stylized flourish or signature element.



A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Roger Serre', written over a horizontal line.



A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Jean-Pierre Hulot', written over a horizontal line.